

## PAR COURRIEL

Nicolet, le 26 février 2026

### **Objet : Demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1)**

Nous faisons suite à votre demande d'accès reçue le 15 février 2026 visant à obtenir tous les plans de cours du programme de formation initiale des contrôleurs routiers.

À cet effet, nous vous transmettons les plans de cours suivants :

- Intervenir physiquement auprès des personnes, 20 novembre 2025, 22 pages (ENPQ);
- Conduire un véhicule d'urgence, juillet 2024, 20 pages (ENPQ).

Toutefois, nous ne pouvons vous transmettre certains plans de cours, car ceux-ci ont été produits par un autre organisme, et ce, conformément à l'article 48 qui énonce ce qui suit :

48. Lorsqu'il est saisi d'une demande qui, à son avis, relève davantage de la compétence d'un autre organisme public ou qui est relative à un document produit par un autre organisme public ou pour son compte, le responsable doit, dans le délai prévu par le premier alinéa de l'article 47, indiquer au requérant le nom de l'organisme compétent et celui du responsable de l'accès aux documents de cet organisme, et lui donner les renseignements prévus par l'article 45 ou par le deuxième alinéa de l'article 46, selon le cas.

Lorsque la demande est écrite, ces indications doivent être communiquées par écrit.

Donc, nous vous invitons à adresser votre demande au responsable de l'accès à l'information de la Société de l'assurance automobile du Québec aux coordonnées ci-dessous:

**Me Nathalie Jacques**

Directrice du Bureau de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels

333, boulevard Jean-Lesage, local N-6-45

Case postale 19 600, succursale Terminus

Québec (Québec) G1K 8J6

Télec. : 418 528-6224

[acces.information.PRP@saaq.gouv.qc.ca](mailto:acces.information.PRP@saaq.gouv.qc.ca)

Enfin, conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès, nous vous informons que vous pouvez, en vertu de la section III du chapitre IV de cette loi (article 135 et suivants), faire une demande de révision dans les 30 jours suivant la date de la présente décision. À cet effet, vous trouverez joint à la présente le document intitulé « Avis de recours ».

Veillez recevoir nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels et Directrice de l'innovation, des affaires académiques et institutionnelles

*[Original signé]*

Andréanne Deschênes

AD/ep

p.j. 2 plans de cours et avis de recours en révision

## **Révision**

### **a) Pouvoir**

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (article 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

#### **Québec**

Édifice Lomer-Gouin  
575, rue St-Amable, bureau 1-10  
Québec (Québec) G1R 2G4  
Tél. : (418) 528-7741  
Télec. : (418) 529-3102

#### **Montréal**

480, boulevard St-Laurent, bureau 501, 5<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Y 3Y7  
Tél. : (514) 873-4196  
Télec. : (514) 844-6170

Téléphone sans frais pour les deux bureaux : 1-888-528-7741

### **b) Motifs**

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

### **c) Délais**

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (article 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (article 135).

## **Appel devant la Cour du Québec**

### **a) Pouvoir**

L'article 147 de la Loi stipule qu'une personne directement intéressée peut porter la décision de la Commission d'accès à l'information en appel devant un juge de la Cour du Québec sur toute question de droit ou de compétence. L'appel ne peut être interjeté qu'avec la permission d'un juge de la Cour du Québec. Le juge accorde la permission s'il est d'avis qu'il s'agit d'une question qui devrait être examinée en appel.

### **b) Délais et frais**

L'article 149 de la Loi prévoit que la requête pour permission d'appeler doit être déposée au greffe de la Cour du Québec, à Montréal ou à Québec, dans les 30 jours qui suivent la date de réception de la décision de la Commission, après avis aux parties et à la Commission. Les frais de cette demande sont à la discrétion du juge.

La décision autorisant l'appel doit mentionner les seules questions de droit ou de compétence qui seront

examinées en appel.

**c) Procédure**

L'appel est formé, selon l'article 150 de la Loi, par dépôt auprès de la Commission d'accès à l'information d'un avis à cet effet signifié aux parties, dans les 10 jours qui suivent la date de la décision qui l'autorise. Le dépôt de cet avis tient lieu de signification à la Commission d'accès à l'information.

Programme de formation initiale des contrôleurs routiers

## **Intervenir physiquement auprès des personnes**



*Plan  
de cours*

**750-226**



**Intervenir physiquement  
auprès des personnes**

*Plan de cours*

**750-226**

**PRODUCTION :** École nationale de police du Québec  
350, rue Marguerite-D'Youville  
Nicolet (Québec) J3T 1X4

© École nationale de police du Québec, 2022

Ce document est la propriété exclusive de l'École nationale de police du Québec (ENPQ). Toute reproduction totale ou partielle du présent document ainsi que toute diffusion de son contenu en tout ou en partie, sous quelque forme que ce soit (conférence, cours ou autre semblable moyen de diffusion), doivent au préalable être autorisés par écrit par la direction de l'ENPQ.

#### AVERTISSEMENT

Ce document est rédigé à l'intention des étudiants inscrits à un cours et constitue un complément à la formation donnée en classe. L'information présentée dans ce document ne doit pas être interprétée comme constituant un manuel de procédures et ne doit en aucun cas servir à des fins autres que celles de la formation. Les lecteurs ne devraient pas agir sur la seule foi des informations qui y sont contenues.

L'utilisation du présent document aux fins de formation est strictement réservée aux formateurs autorisés par l'ENPQ. Le dépôt de ce document auprès d'une instance administrative ou judiciaire doit faire l'objet d'une autorisation préalable.

**Note 1 :** Dans ce document, le genre masculin est utilisé sans discrimination et uniquement pour faciliter la lecture.

**Note 2 :** Dans ce document, le mot « formateur » est un terme générique qui peut désigner les moniteurs, les instructeurs, les maîtres-instructeurs, les formateurs ou toute personne diffusant une formation pour l'ENPQ. Le mot « étudiant » est un terme générique qui peut désigner les aspirants policiers, les participants, les apprenants, les utilisateurs, les agents en formation ou toute personne recevant une formation de l'ENPQ. Les termes « formateur » et « étudiant » sont employés dans le but de simplifier le texte et d'en faciliter la lecture.

## Présentation

Le cours *Intervenir physiquement auprès des personnes* s'adresse aux étudiants inscrits au Programme de formation initiale des contrôleurs routiers. Ce cours se donne à l'École nationale de police du Québec (ENPQ).

### ■ DESCRIPTION SOMMAIRE

Dans ce cours, les étudiants seront amenés à développer la compétence *Intervenir physiquement auprès des personnes* ainsi que la compétence *Communiquer dans un contexte d'intervention auprès des personnes*.

Par rapport à la compétence *Intervenir physiquement auprès des personnes*, les étudiants devront évaluer continuellement la situation, planifier judicieusement leur intervention, agir sur les lieux dans différents contextes et finaliser cette intervention. Ils devront également prendre des décisions judicieuses concernant l'emploi de la force, intervenir physiquement et maîtriser leurs émotions dans des situations comportant un certain niveau de stress. Ils auront aussi à apprécier leur propre performance.

Pour ce qui est de la compétence *Communiquer dans un contexte d'intervention auprès des personnes*, les étudiants devront faire preuve d'une attitude professionnelle, d'écoute et d'empathie dans les tâches prévues à leurs activités de formation. Ils pourront aussi utiliser des actions associées aux phases de la communication *Désamorcer*, *Convaincre* et *Résoudre*, s'il y a lieu.

### ■ DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Plus précisément, ce cours permettra aux étudiants de développer les habiletés techniques nécessaires à l'intervention physique dans un contexte de respect de la paix et de l'ordre publics.

Il fera également vivre aux étudiants des mises en situation dans un contexte de réalité simple (contexte instable, mais présentant des éléments de prédictibilité). Ces mises en situation leur permettront de prendre des décisions quant à l'emploi de la force à la suite d'une analyse du contexte d'intervention selon le *Modèle national de l'emploi de la force*.

Finalement, ce cours amènera les étudiants à agir dans un contexte de réalité complexe (contexte instable et ne présentant pas d'éléments de prédictibilité) se rapprochant le plus possible d'une intervention réelle.

## Généralités

### ■ PRÉALABLE

- Avoir réussi toutes les étapes requises pour faire partie du corps d'emploi des contrôleurs routiers.

### ■ PERSONNES-RESSOURCES

- Formateurs qualifiés et accrédités par l'ENPQ

### ■ CLIENTÈLE VISÉE

- Étudiants inscrits au Programme de formation initiale des contrôleurs routiers

### ■ DURÉE

- 118 h au total, réparties de la façon suivante :
  - ⇒ 93 h d'activités d'apprentissage en présence
  - ⇒ **25 h d'activités de consultation de la documentation (y compris des vidéos), activités dont la durée est variable selon chaque étudiant**

### ■ NOMBRE D'ÉTUDIANTS

- Un formateur en intervention physique de l'ENPQ et un formateur des contrôleurs routiers
- Nombre d'étudiants par formateur variable selon les activités

## Objectifs et standards

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Intervenir physiquement auprès des personnes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ À partir de mises en situation simulant les conditions réelles d'exercice</li> <li>▪ Dans un environnement marqué par la tension</li> <li>▪ À l'aide de techniques d'intervention physique</li> <li>▪ À l'aide du <i>Modèle national de l'emploi de la force</i></li> <li>▪ À l'aide du <i>Code criminel</i></li> <li>▪ À l'aide du <i>Code de déontologie des policiers du Québec</i></li> <li>▪ À l'aide de son équipement d'agent</li> <li>▪ À l'aide du formulaire et du rapport complémentaire en emploi de la force</li> </ul>
Éléments de la compétence	Critères de performance
<b>1.</b> Évaluer continuellement la situation.	1.1 Collecte d'informations pertinentes pour comprendre la situation 1.2 Analyse adéquate de la situation basée sur la collecte d'informations 1.3 Analyse adéquate du comportement du sujet 1.4 Évaluation adéquate du niveau d'urgence
<b>2.</b> Planifier judicieusement son intervention.	2.1 Planification adéquate de son intervention en fonction de l'événement en cours, de sa perception de l'événement et des considérations tactiques 2.2 Application ou ajustement approprié du plan d'intervention 2.3 Recours à l'assistance nécessaire
<b>3.</b> Agir sur les lieux.	3.1 Approche sécuritaire des lieux et du sujet 3.2 Exécution adéquate de techniques de contrôle en fonction de l'option de force choisie 3.3 Intervention dans le respect adéquat des principes de défense 3.4 Intervention dans le respect adéquat des principes tactiques 3.5 Exécution adéquate d'une technique de mise des menottes 3.6 Vérification immédiate de l'intégrité physique du sujet 3.7 Exécution adéquate d'une fouille du sujet 3.8 Exécution adéquate de la technique de levée et/ou d'une technique d'escorte du sujet
<b>4.</b> Articuler sa prise de décision.	4.1 Identification adéquate des divers éléments sur l'utilisation de la force 4.2 Rédaction adéquate de la narration d'un rapport <ul style="list-style-type: none"> <li>4.2.1 Concision de la narration</li> <li>4.2.2 Précision de la narration</li> </ul>
<b>Pour toute la compétence</b>	A. Démonstration des attitudes et des comportements professionnels B. Application rigoureuse des règles de sécurité C. Utilisation judicieuse de ses pouvoirs et devoirs D. Maîtrise adéquate des connaissances visées par la discipline

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Communiquer dans un contexte d'intervention auprès des personnes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ À partir de contextes simulant les conditions réelles d'exercice</li> <li>▪ À l'aide des outils, de l'équipement ou du matériel nécessaires à la fonction de travail</li> <li>▪ À l'aide de la documentation nécessaire à l'exercice de la fonction</li> <li>▪ À partir d'une ou de plusieurs études de cas</li> <li>▪ À l'aide du <i>Modèle national de l'emploi de la force</i></li> <li>▪ À partir de l'<i>Aide-mémoire – La communication</i></li> <li>▪ Par le biais de l'autoévaluation et de la coévaluation</li> </ul>
Éléments de la compétence	Critères de performance
<b>1.</b> Évaluer la situation.	1.1 Collecte d'informations pertinentes permettant de comprendre la situation 1.2 Analyse adéquate des informations relatives à la situation
<b>2.</b> Planifier une stratégie de communication.	2.1 Élaboration d'une stratégie de communication pertinente compte tenu de la situation
<b>3.</b> Déployer une stratégie de communication adaptée à la situation et à la personne.	3.1 Adoption d'une communication professionnelle avec la personne 3.2 Démonstration adéquate de techniques de communication en vue de créer un climat de confiance avec la personne 3.3 Application adéquate d'actions favorables à la coopération de la personne
<b>4.</b> Évaluer sa communication.	4.1 Analyse judicieuse de ses forces et de ses points à améliorer au regard de sa stratégie de communication 4.2 Détermination de moyens appropriés pour améliorer sa communication avec les personnes
<b>Pour toute la compétence</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Démonstration de comportements sécuritaires pour soi-même, ses collègues et toutes les autres personnes</li> </ul>

## Contenu de la formation

- Valeurs sociales et personnelles
- Articles 25 et 26 du *Code criminel*
- Principes jurisprudentiels concernant l'emploi de la force
- Articles 5 et 6 du *Code de déontologie des policiers du Québec*
- Techniques d'extraction des armes intermédiaires au ceinturon
- Transitions
- Principes tactiques
- Technique d'approche sur un sujet ayant des indices de menaces (en solo et en duo)
- Technique de garde et de contrôle de l'arme à feu (bâton droit télescopique)
- Interventions en solo et en duo
- Techniques d'immobilisation et d'approche d'un véhicule
- Technique d'extraction d'une personne
- Principes et techniques liés :
  - ↳ au tir
  - ↳ à l'intervention tactique :
    - ✓ processus de prise de décision rapide (CIOA/CI)
    - ✓ contrôle de périmètre (LICER)

### MODÈLE NATIONAL DE L'EMPLOI DE LA FORCE ET FORMULAIRE EMPLOI DE LA FORCE

- *Modèle national de l'emploi de la force*
- *Formulaire Emploi de la force*
- Explication adéquate de son intervention au regard de l'ensemble des circonstances, notamment en ce qui concerne :
  - ↳ le niveau de résistance du sujet
  - ↳ les facteurs intrinsèques
  - ↳ les circonstances particulières
- Rédaction du rapport complémentaire en emploi de la force

### COMMUNICATION

- Attitude professionnelle
- Habiletés relationnelles
- Phases de la communication
- Gestion du stress et des émotions

### TECHNIQUES D'APPROCHE, DE CONTRÔLE ARTICULAIRE ET DE MISE DES MENOTTES

- Qualités essentielles en défense
- Principes fondamentaux de la défense et PADA
- Techniques de contrôle articulaire

- Mise des menottes par contrôle articulaire (en position debout, sans appui, et en position ventrale, en solo)
- Aspect juridique et aspect normatif de la mise des menottes et de la fouille d'une personne
- Mise rapide des menottes en position debout, sans appui
- Résistance à la mise des menottes
- Ajustement et verrouillage des menottes
- Escorte d'une personne menottée
- Démenottage
- Mise des menottes par contrôle articulaire (en solo et en duo)
- Technique de transport (en duo)
- Mise rapide des menottes avec appui
- Escorte par contrôle articulaire
- Technique de levée
- Examens physiques primaire et secondaire
- Contact initial, invitation physique et escorte (en solo et en duo)

### **TECHNIQUES DE FOUILLE D'UNE PERSONNE**

- Fouille préventive
- Fouille sommaire d'une personne menottée et d'une personne non menottée en position debout
- Fouille d'une personne de sexe opposé et mesures d'exception
- Fouille sommaire en position ventrale
- Fouille sommaire à genoux

### **TECHNIQUES DE CONTRÔLE PAR POINTS DE PRESSION**

- Nerf sous-orbitaire
- Angle mandibulaire
- Plexus brachial origine
- Plexus brachial clavicule
- Plexus brachial jonction
- Hypoglosse
- Nœud jugulaire
- Nerf radial
- Nerf cubital
- Nerf médian
- Nerf sciatique externe poplité
- Nerf fémoral
- Nerf tibial

### **TECHNIQUES DE DÉFENSE CONTRE LES AGRESSIONS PHYSIQUES**

- Défense contre les agressions physiques
- Contrôle physique d'un sujet au sol
- Règle des 21 pieds
- Techniques de défense contre une agression à l'arme blanche

**CONTRÔLE PAR L'ENCOLURE**

- Contrôle du sujet en position debout
- Contrôle du sujet en position assise
- Contrôle du sujet en position ventrale

**BÂTON DROIT TÉLESCOPIQUE**

- Utilisation du bâton droit télescopique
- Utilisation des techniques de diversion à l'aide du bâton droit télescopique
- Techniques de frappe avec un bâton droit télescopique de grande amplitude
- Stratégie d'intervention lors de l'utilisation du bâton droit télescopique en situation de confrontation physique

**AÉROSOL CAPSIQUE**

- Utilisation de l'aérosol capsique
- Effets physiques et psychologiques d'une vaporisation à l'aérosol capsique
- Stratégie d'intervention à adopter après avoir reçu une vaporisation
- Nettoyage du visage

**PRINCIPES ET TECHNIQUES D'INTERVENTION EN ÉQUIPE**

- Signes et symptômes du délire agité
- Travail en équipe

**RÔLE D'AGENT DE SOUTIEN LORS DE L'UTILISATION DE L'ARME À IMPULSIONS ÉLECTRIQUES (AIE)**

- Système nerveux
- Effets courants d'une neutralisation neuromusculaire
- Notion d'intensité électrique (mesurée en ampères)
- Modes d'application
- Rôle d'agent de soutien lors de l'utilisation de l'AIE

**CONTENU COLLÉGIAL**

- Roulades
- Projections :
  - ⇨ avant
  - ⇨ arrière
- Chutes :
  - ⇨ avant
  - ⇨ arrière
  - ⇨ de côté

## Démarche didactique

La démarche didactique utilisée dans ce cours est fondée sur les valeurs, les normes et les standards pédagogiques en vigueur à l'ENPQ. Cette démarche s'appuie sur une approche où l'étudiant est le principal artisan du développement de ses compétences professionnelles et où le formateur joue un rôle de supervision et d'accompagnement des apprentissages (*coaching*).

### UN RÔLE ACTIF POUR LES ÉTUDIANTS

À l'image des **contrôleurs routiers en exercice** qui doivent **intervenir physiquement auprès des personnes** et qui tiennent un rôle actif dans leur travail, les étudiants inscrits à ce cours seront les principaux agents de leur formation, et ce, dans un environnement d'apprentissage où tout sera mis en œuvre pour que les tâches et les responsabilités habituelles de l'étudiant lors de ce type d'intervention soient recréées. Ainsi, tout au long du cours, les étudiants devront **évaluer continuellement la situation, planifier judicieusement leur intervention, agir sur les lieux** dans différents contextes et **articuler leur prise de décision**. Ils exerceront donc concrètement les compétences *Intervenir physiquement auprès des personnes* et *Communiquer dans un contexte d'intervention auprès des personnes*, ce qui leur permettra d'atteindre progressivement les objectifs d'apprentissage du cours.

### UN RÔLE D'ANIMATEUR ET DE COACH POUR LE FORMATEUR

Les formateurs assureront aux étudiants un soutien continu dans leur démarche d'apprentissage, et ce, par différents moyens, notamment par des rétroactions. Les rétroactions seront personnalisées ou collectives et seront animées de façon interactive par les formateurs à la suite de chacune des interventions réalisées par les étudiants. Dans les rétroactions, les formateurs mettront en évidence les notions théoriques et techniques que les étudiants devront retenir et qu'ils auront à réutiliser plus tard dans le cours. Ils communiqueront également aux étudiants une appréciation formative de leurs performances afin que ces derniers puissent s'améliorer tout au long de leur cheminement. Les rétroactions amèneront ainsi les étudiants à se situer par rapport à leur progression d'apprentissage.

## Activités d'enseignement et d'apprentissage

N°	Titre de l'activité et apprentissages visés	Durée	Éléments de compétence
	<b>ACTIVITÉ PRÉPARATOIRE (ACTIVITÉ EN LIGNE SUPERVISÉE EN CLASSE)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Se familiariser avec le <i>Modèle national de l'emploi de la force</i>.</li> <li>▪ Se familiariser avec le formulaire <i>Emploi de la force</i>.</li> <li>▪ Se familiariser avec le volet juridique de l'emploi de la force.</li> </ul>	3 h 15 min	1
	<b>ACTIVITÉ PRÉPARATOIRE (ACTIVITÉ EN LIGNE SUPERVISÉE EN CLASSE) – STRATÉGIES DE GESTION DU STRESS ET DES ÉMOTIONS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Se familiariser avec les concepts de gestion du stress.</li> <li>▪ Se familiariser avec les stratégies de gestion du stress.</li> <li>▪ S'approprier les termes concernant les émotions, le stress et l'anxiété</li> </ul>	3 h 15 min	s. o.
<b>1</b>	<b>ACCUEIL ET PRÉSENTATION</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Se sensibiliser aux paramètres du cours (compétences visées, déroulement, évaluation, documentation, etc.).</li> </ul>	30 min	s. o.
<b>2</b>	<b>MODÈLE NATIONAL DE L'EMPLOI DE LA FORCE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ S'approprier et comprendre le <i>Modèle national de l'emploi de la force</i>, ses termes et sa lecture à travers ses quatre dimensions.</li> <li>▪ S'initier à l'analyse d'une intervention policière nécessitant le recours à la force.</li> <li>▪ S'initier à l'utilisation du formulaire <i>Emploi de la force</i>.</li> </ul>	2 h 30 min + 15 min	1
<b>C1</b>	<b>ENTRAÎNEMENT DE BASE – TECHNIQUES DE CONTRÔLE PHYSIQUE 1</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ S'initier aux techniques suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>⇨ Chutes avant, arrière et de côté;</li> <li>⇨ Roulades;</li> <li>⇨ Projections avant et arrière;</li> <li>⇨ Défense contre des coups frappés (tels que les coups de poing et les coups de pied);</li> <li>⇨ Défense corps à corps;</li> <li>⇨ Techniques d'approche.</li> </ul> </li> </ul>	3 h 15 min	s. o.
<b>C2</b>	<b>ENTRAÎNEMENT DE BASE – TECHNIQUES DE CONTRÔLE PHYSIQUE 2</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ S'initier aux techniques suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>⇨ Chutes avant, arrière et de côté;</li> <li>⇨ Roulades;</li> <li>⇨ Projections avant et arrière;</li> <li>⇨ Défense contre des coups frappés;</li> <li>⇨ Défense corps à corps;</li> <li>⇨ Techniques d'approche et de contrôle articulaire.</li> </ul> </li> </ul>	3 h 15 min	s. o.
<b>C3</b>	<b>ENTRAÎNEMENT DE BASE – TECHNIQUES DE CONTRÔLE PHYSIQUE 3</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ S'initier aux techniques suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>⇨ Techniques de défense contre une agression (maîtrise d'une personne violente);</li> <li>⇨ Défense corps à corps.</li> </ul> </li> </ul>	3 h 15 min	s. o.
<b>C4</b>	<b>ENTRAÎNEMENT DE BASE – TECHNIQUES DE CONTRÔLE PHYSIQUE 4</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ S'initier aux techniques de défense contre une agression (maîtrise d'une personne violente).</li> </ul>	3 h 15 min	s. o.
<b>C5</b>	<b>ENTRAÎNEMENT DE BASE – TECHNIQUES DE CONTRÔLE PHYSIQUE 5 – CIRCUIT D'INTÉGRATION</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réviser toutes les techniques vues de l'activité C1 à l'activité C4.</li> </ul>	3 h 15 min	s. o.

N°	Titre de l'activité et apprentissages visés	Durée	Éléments de compétence
3	<p><b>ENTRAÎNEMENT DE BASE – ACTIVITÉ D'AMORCE – OPTIONS DE FORCE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Prendre conscience de ses capacités physiques et techniques.</li> <li>▪ Expérimenter la notion temps/distance dans des situations où l'agent s'expose à des lésions corporelles graves ou à la mort.</li> <li>▪ Utiliser des techniques de contrôle articulaire.</li> <li>▪ S'initier au déploiement des armes intermédiaires et à la mise des menottes par contrôle articulaire.</li> <li>▪ Intégrer, dans une intervention nécessitant le recours à la force :               <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ un contrôle physique léger;</li> <li>⇒ la mise des menottes par contrôle articulaire;</li> <li>⇒ le déploiement d'une arme intermédiaire.</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Activité préparatoire en ligne</b> : visionnement de la vidéo <i>Les dangers de la fouille</i> (environ 10 min)</p>	3 h 15 min	3
4	<p><b>ENTRAÎNEMENT DE BASE – MISE RAPIDE DES MENOTTES ET FOUILLE D'UNE PERSONNE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ S'initier à la mise rapide des menottes.</li> <li>▪ S'initier à la fouille d'une personne.</li> <li>▪ Intégrer, dans une intervention nécessitant le recours à la force :               <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ des contrôles physiques légers;</li> <li>⇒ la mise rapide des menottes et la mise des menottes par contrôle articulaire;</li> <li>⇒ la fouille d'une personne.</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Activité préparatoire en ligne</b> : questionnaire 1</p>	3 h + 15 min	3
5	<p><b>ENTRAÎNEMENT DE BASE – APPROCHE ET ESCORTE D'UNE PERSONNE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Utiliser une technique d'approche adéquate.</li> <li>▪ Utiliser des techniques de contrôle par points de pression.</li> <li>▪ S'initier à la fouille d'une personne non menottée.</li> <li>▪ Utiliser la mise des menottes par contrôle articulaire.</li> <li>▪ Intégrer, dans une intervention nécessitant le recours à la force :               <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ des contrôles physiques légers;</li> <li>⇒ la mise des menottes par contrôle articulaire.</li> </ul> </li> </ul>	3 h + 15 min	3
6	<p><b>ENTRAÎNEMENT DE BASE – DÉFENSE CONTRE UNE AGRESSION À L'ARME BLANCHE ET USAGE DES ARMES INTERMÉDIAIRES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Se conscientiser à certaines considérations dans l'évaluation d'une situation lors de l'utilisation de l'aérosol capsique et du bâton droit télescopique.</li> <li>▪ Intégrer, dans une intervention nécessitant le recours à la force :               <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ le déploiement d'une arme intermédiaire;</li> <li>⇒ la mise rapide des menottes.</li> </ul> </li> <li>▪ Utiliser une technique de défense adéquate contre une agression à l'arme blanche.</li> </ul> <p><b>Activité préparatoire en ligne</b> : questionnaire 2</p>	3 h + 15 min	3
7	<p><b>ENTRAÎNEMENT DE BASE – MISE DES MENOTTES ET FOUILLE D'UNE PERSONNE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Utiliser des techniques de défense contre les agressions au sol.</li> <li>▪ Utiliser la mise rapide des menottes.</li> <li>▪ Effectuer la fouille d'une personne.</li> <li>▪ S'initier à l'approche d'un sujet armé à deux agents.</li> <li>▪ Intégrer, dans une intervention nécessitant le recours à la force :               <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ le déploiement de l'arme à feu;</li> <li>⇒ la mise rapide des menottes;</li> <li>⇒ la fouille d'une personne.</li> </ul> </li> </ul>	3 h + 15 min	3

N°	Titre de l'activité et apprentissages visés	Durée	Éléments de compétence
8	<b>ENTRAÎNEMENT DE BASE – TECHNIQUES PUISSANTES (ENCOLURE) ET APPROCHE D'UNE PERSONNE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Utiliser une technique d'approche.</li> <li>▪ Utiliser des techniques d'escorte.</li> <li>▪ Utiliser des techniques de transport.</li> <li>▪ Utiliser des techniques de contrôle par points de pression.</li> <li>▪ Utiliser la mise des menottes par contrôle articulaire.</li> <li>▪ Utiliser le contrôle par l'encolure.</li> <li>▪ Utiliser des techniques de défense contre les agressions physiques.</li> <li>▪ Intégrer, dans une intervention nécessitant le recours à la force :               <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ les techniques de contrôle par points de pression;</li> <li>⇒ la mise des menottes par contrôle articulaire.</li> </ul> </li> </ul>	3 h + 15 min	3
9	<b>ENTRAÎNEMENT DE BASE – TECHNIQUES PUISSANTES (ENCOLURE) ET USAGE DES ARMES INTERMÉDIAIRES 1</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Utiliser des techniques de défense contre les agressions physiques.</li> <li>▪ Utiliser la technique de contrôle par l'encolure.</li> <li>▪ Utiliser l'aérosol capsique et le bâton droit télescopique.</li> <li>▪ S'initier à une technique d'approche armée (en solo).</li> <li>▪ Intégrer, dans une intervention nécessitant le recours à la force :               <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ les techniques de défense contre les agressions physiques;</li> <li>⇒ le déploiement d'une arme intermédiaire;</li> <li>⇒ la mise des menottes par contrôle articulaire.</li> </ul> </li> </ul>	3 h + 15 min	3
10	<b>ENTRAÎNEMENT DE BASE – EXPÉRIMENTATION DE L'AÉROSOL CAPSIQUE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Prendre conscience des effets de l'aérosol capsique sur ses comportements (gestion du stress, maîtrise de ses émotions).</li> <li>▪ Appliquer une stratégie d'intervention pour assurer sa sécurité après avoir reçu une vaporisation d'aérosol capsique.</li> <li>▪ Apporter le soutien nécessaire à une personne ayant reçu une vaporisation d'aérosol capsique.</li> </ul>	3 h + 15 min	3
11	<b>ENTRAÎNEMENT DE BASE – GARDE ET CONTRÔLE ET USAGE DES ARMES INTERMÉDIAIRES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ S'initier à la technique de garde et au contrôle de l'arme à feu et/ou de l'arme intermédiaire.</li> <li>▪ Utiliser le bâton droit télescopique.</li> </ul> <p><b>Activité préparatoire en ligne : questionnaire 3</b></p>	3 h + 15 min	3
12	<b>ENTRAÎNEMENT DE BASE – CONTRÔLE PHYSIQUE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ S'initier au travail en équipe en utilisant la technique en pointe de flèche et s'approprier les rôles de chacun des intervenants.</li> <li>▪ Utiliser la méthode de la fouille à genoux.</li> <li>▪ Utiliser la mise des menottes par contrôle articulaire.</li> <li>▪ Intégrer, dans une intervention nécessitant le recours à la force, la technique en pointe de flèche et les rôles de chacun des intervenants.</li> </ul>	3 h + 15 min	3

N°	Titre de l'activité et apprentissages visés	Durée	Éléments de compétence
<b>13</b>	<b>ENTRAÎNEMENT DE BASE – TECHNIQUES PUISSANTES (ENCOLURE) ET USAGE DES ARMES INTERMÉDIAIRES 2</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Utiliser une technique de défense contre les agressions au sol.</li> <li>▪ Utiliser la technique de garde et le contrôle de l'arme à feu et/ou des armes intermédiaires.</li> <li>▪ Utiliser la technique de contrôle par l'encolure.</li> <li>▪ Utiliser le bâton droit télescopique.</li> </ul>	3 h 15 min	3
<b>14</b>	<b>ENTRAÎNEMENT DE BASE – RÔLE DE L'AGENT DE SOUTIEN LORS DE L'UTILISATION DE L'ARME À IMPULSIONS ÉLECTRIQUES (AIE)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ S'approprier certaines notions théoriques sur l'AIE, telles que : <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ la nomenclature;</li> <li>⇒ le fonctionnement de l'AIE;</li> <li>⇒ des notions de base en électricité;</li> <li>⇒ la pratique policière (<i>Guide des pratiques policières</i>, section 2.1.2.1).</li> </ul> </li> <li>▪ S'initier au rôle de policier de soutien lors de l'usage de l'AIE.</li> </ul>	1 h 30 min	3
<b>15</b>	<b>ENTRAÎNEMENT DE BASE – TECHNIQUES PUISSANTES (ENCOLURE) ET CONTRÔLE PHYSIQUE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Utiliser la technique de contrôle par l'encolure.</li> <li>▪ Utiliser une technique d'approche armée (en solo).</li> <li>▪ Effectuer la fouille d'une personne.</li> <li>▪ Intégrer les notions de travail en équipe en utilisant la technique en pointe de flèche.</li> <li>▪ Saisir l'occasion d'agir en soutien à un utilisateur de l'arme à impulsions électriques.</li> <li>▪ Intégrer, dans une intervention nécessitant le recours à la force : <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ la technique en pointe de flèche;</li> <li>⇒ le déploiement d'une arme intermédiaire.</li> </ul> </li> </ul>	3 h + 15 min	3
<b>16</b>	<b>ENTRAÎNEMENT DE BASE – TECHNIQUES D'IMMOBILISATION, D'APPROCHE D'UN VÉHICULE ET D'EXTRACTION D'UNE PERSONNE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Maîtriser une technique d'immobilisation et une technique d'approche d'un véhicule.</li> <li>▪ Effectuer une technique d'extraction d'un sujet.</li> </ul>	3 h 15 min	3
<b>18</b>	<b>ÉVALUATION CERTIFICATIVE – PARTIE 1 – CONTEXTE D'ENTRAÎNEMENT DE BASE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Démontrer sa maîtrise des techniques ciblées en contexte d'entraînement de base.</li> </ul>	3 h + 15 min	3
<b>19</b>	<b>ENTRAÎNEMENT EN RÉALITÉ SIMPLE – INTERVENTION EN SOLO</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Prendre des décisions dans un contexte d'interventions simulées nécessitant le recours à la force.</li> <li>▪ S'approprier les critères et les indicateurs permettant de juger de l'atteinte de la compétence.</li> <li>▪ Reconnaître ses forces et ses points à améliorer.</li> </ul>	3 h + 15 min	1, 2, 3 et 4
<b>20</b>	<b>ENTRAÎNEMENT EN RÉALITÉ SIMPLE – INTERVENTION EN DUO</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Prendre des décisions dans un contexte d'interventions simulées nécessitant le recours à la force.</li> <li>▪ Reconnaître ses forces et ses points à améliorer.</li> </ul>	3 h + 15 min	1, 2, 3 et 4

N°	Titre de l'activité et apprentissages visés	Durée	Éléments de compétence
<b>21</b>	<b>ENTRAÎNEMENT EN RÉALITÉ SIMPLE – ÉVALUATION FORMATIVE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Prendre des décisions dans un contexte d'interventions simulées nécessitant le recours à la force.</li> <li>▪ Maîtriser les critères et les indicateurs permettant de juger de l'atteinte de la compétence.</li> <li>▪ Reconnaître ses forces et ses points à améliorer.</li> </ul>	3 h + 15 min	1, 2, 3 et 4
<b>22</b>	<b>ESSAI 2</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Démontrer sa maîtrise de la ou des techniques ciblées en contexte d'entraînement de base non réussies.</li> </ul>	3 h 15 min	3
<b>23</b>	<b>ENTRAÎNEMENT EN RÉALITÉ COMPLEXE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Intégrer les habiletés de base des compétences de l'emploi de la force et de la compétence en lien avec l'intervention d'un agent.</li> <li>▪ Gérer son stress et maîtriser ses émotions dans un contexte de travail sous pression.</li> <li>▪ Reconnaître ses forces et ses points à améliorer.</li> </ul>	3 h + 15 min	1, 2, 3 et 4
<b>24</b>	<b>ÉVALUATION CERTIFICATIVE – PARTIE 2 – CONTEXTE D'INTERVENTION</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Démontrer son degré de maîtrise des compétences <i>Intervenir physiquement auprès des personnes</i> et <i>Communiquer dans un contexte d'intervention auprès des personnes</i> lors d'une intervention.</li> </ul>	30 min	1, 2, 3 et 4
<b>25</b>	<b>RÉTROACTION – ENTRAÎNEMENT EN RÉALITÉ COMPLEXE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Revenir sur une intervention comprenant une action immédiate avec emploi de la force qui a entraîné des lésions corporelles graves ou la mort.</li> <li>▪ Revenir sur la rédaction du <i>Rapport complémentaire</i> (emploi de la force) et sur le formulaire <i>Emploi de la force</i>.</li> <li>▪ Approfondir ses connaissances sur le Bureau des enquêtes indépendantes.</li> </ul>	3 h + 15 min	4

## Évaluation

L'évaluation certificative se déroulera en deux parties qui permettront à l'étudiant de démontrer sa compétence dans un contexte d'entraînement de base ainsi que dans un contexte d'intervention.

### **PARTIE 1 – CONTEXTE D'ENTRAÎNEMENT DE BASE .....40 %**

L'étudiant aura à démontrer sa maîtrise des techniques ciblées en contexte d'entraînement de base.

#### **Conditions de réussite**

La note de passage est de 60 % pour chacune des techniques.

L'étudiant aura droit à deux essais. S'il réussit toutes les techniques lors du premier essai, la note qu'il aura obtenue sera utilisée pour le calcul de sa note finale. S'il ne répond pas aux attentes à une ou à plusieurs techniques lors du premier essai, l'étudiant devra reprendre la ou les techniques lors du deuxième essai, qui aura lieu à l'activité 22. La note que l'étudiant aura obtenue au deuxième essai sera celle qui sera retenue pour le calcul de sa note finale.

#### **Modalités en cas d'échec**

En cas d'échec au deuxième essai, l'étudiant se verra attribuer la mention ÉCHEC pour la compétence *Intervenir physiquement auprès des personnes*, mais il aura droit à deux reprises de la partie 1 de l'épreuve certificative et chacune de ces reprises sera accompagnée d'une formation d'appoint.

L'échec à la partie 1 de l'épreuve certificative n'empêchera pas l'étudiant de poursuivre sa formation. Il aura accès aux activités en réalité simple et pourra passer la partie 2 de l'épreuve certificative sans pénalité.

### **PARTIE 2 – CONTEXTE D'INTERVENTION .....60 %**

L'étudiant aura à effectuer une intervention où l'emploi de la force sera nécessaire. Dans cette intervention, seul l'élément de compétence *Agir sur les lieux* sera évalué.

#### **Conditions de réussite**

La note de passage est de 60 %.

#### **Modalités en cas d'échec**

En cas d'échec, l'étudiant se verra attribuer la mention ÉCHEC pour la compétence *Intervenir physiquement auprès des personnes*, mais il aura droit à deux reprises de la partie 2 de l'épreuve certificative et chacune de ces reprises sera accompagnée d'une formation d'appoint.

### **RELEVÉ DE NOTES**

L'étudiant recevra un relevé de notes dans lequel figurera un résultat en pourcentage attestant sa compétence en vertu du *Règlement sur le régime des études de l'École nationale de police du Québec*. Ce résultat sera accompagné d'une brève description **de son niveau de maîtrise de la compétence**. Les niveaux de maîtrise de la compétence et leur définition sont présentés dans le guide de cotation à la page suivante. La note de passage est de 60 %.

## GUIDE DE COTATION

%	COTES	NIVEAUX DE MAÎTRISE DE LA COMPÉTENCE	DÉFINITIONS
96,3-100	A+	<b>SUPÉRIEUR</b>	L'étudiant dépasse avec distinction et sans ambiguïté le seuil exigé pour les critères associés à la compétence.
92,7-96,2	A		
89,1-92,6	A-		
85,5-89	B+	<b>TRÈS SATISFAISANT</b>	L'étudiant atteint de façon convaincante les critères associés à la compétence.
81,8-85,4	B		
78,1-81,7	B-		
74,5-78	C+	<b>SATISFAISANT</b>	L'étudiant atteint de façon acceptable les critères associés à la compétence. Sa performance à certains critères devra toutefois être améliorée dans une perspective de développement de la compétence.
70,9-74,4	C		
67,3-70,8	C-		
63,6-67,2	D+	<b>MINIMAL</b>	L'étudiant atteint de façon minimale les critères associés à la compétence. Cette dernière est toutefois à consolider dans une perspective de développement de la compétence.
60-63,5	D		
0-59,9	E	<b>INSUFFISANT</b>	L'étudiant n'a pas acquis la compétence visée par le cours. Un ou plusieurs critères n'ont pas été atteints. Cette cote entraîne l'échec; une reprise doit être envisagée.







# **École nationale de police du Québec**

## ***Conduire un véhicule d'urgence*** Plan de cours

[750-231]

Québec 

**PRODUCTION :** École nationale de police du Québec  
350, rue Marguerite-D'Youville  
Nicolet (Québec) J3T 1X4

© École nationale de police du Québec, 2007.

Ce document est la propriété exclusive de l'École nationale de police du Québec. Toute reproduction totale ou partielle du présent document ainsi que toute diffusion du tout ou d'une partie de son contenu, sous quelque forme que ce soit (conférence, cours ou autre semblable moyen de diffusion), doivent au préalable être autorisés par écrit par la direction de l'École nationale de police du Québec.

**Note :** Dans ce document, le genre masculin est utilisé sans discrimination et uniquement pour alléger le texte.

Version du : Juillet 2024

## Présentation

Le cours *Conduire un véhicule d'urgence* s'adresse aux étudiants inscrits au programme de formation initiale des Contrôleurs routiers. Dans le cadre de son travail, le contrôleur routier doit utiliser un véhicule d'urgence pour effectuer des patrouilles sur le réseau routier québécois.

Deux volets sont liés à la compétence :

1. Le développement d'habiletés de conduite nécessaires aux interceptions et aux déplacements d'urgence;
2. La prise de décision liée à la traverse d'intersections non prioritaires et à d'autres situations.

### LE DÉVELOPPEMENT D'HABILETÉS DE CONDUITE NÉCESSAIRES AUX DÉPLACEMENTS D'URGENCE

Ce volet de la compétence *Conduire un véhicule d'urgence* vise le développement de connaissances, d'habiletés motrices et techniques et d'attitudes nécessaires à la conduite et, par conséquent, aux interceptions et déplacements d'urgence. Plus précisément, l'étudiant sera en mesure d'utiliser des techniques de conduite adaptées à une interception et à un déplacement d'urgence, d'exécuter des techniques courantes d'interception et d'effectuer des déplacements en situation d'urgence. Il devra également apprécier son intervention.

De plus, cette formation prépare notamment les étudiants à utiliser de façon judicieuse l'équipement visuel et sonore dont ils disposent, à avoir une conduite sécuritaire lors des déplacements et à adopter une vitesse adaptée à la situation.

### LA PRISE DE DÉCISION LIÉE À LA TRAVERSE D'INTERSECTIONS NON PRIORITAIRES ET À D'AUTRES SITUATIONS

Ce volet de la compétence s'effectue à l'aide d'un simulateur de conduite et par des exercices supervisés sur le circuit routier. L'étudiant sera soumis à des activités d'enseignement et d'apprentissage axées sur la prise de décision et visant à développer des habiletés d'analyse et d'action liées à la traverse d'intersections non prioritaires lors d'un déplacement d'urgence.

La direction de la formation en sécurité publique

## Généralités

### ● Préalables

- Détenir un permis de conduire de classes 5 et 4A valides.
- Être à l'emploi de Contrôle routier Québec.

### ● Personnes-ressources

- Instructeurs qualifiés et accrédités par l'École nationale de police du Québec
- Un formateur de Contrôle routier Québec.

### ● Clientèle visée

- Les étudiants contrôleurs routiers.

### ● Durée

- 63 heures
  - ✓ 57 h 30 en classe et sur circuit (comprend de l'entraînement autonome et les déplacements)
  - ✓ 5 h 30 de travaux et lectures

### ● Nombre d'étudiants

- Déterminé par l'entente entre l'École nationale de police du Québec et Contrôle routier Québec.

### ● Ratio d'enseignement

- Un instructeur pour six étudiants, sauf pour certaines activités ciblées

## Objectifs et standards

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Conduire un véhicule d'urgence.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Avec un véhicule d'urgence en utilisant ses équipements visuels et sonores.</li> <li>▪ Sur un circuit routier ou le réseau routier :               <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Lors d'activités supervisées;</li> <li>✓ Lors de périodes d'entraînement autonome.</li> </ul> </li> <li>▪ À l'aide d'un simulateur de conduite</li> <li>▪ En respectant le cadre légal en matière de conduite automobile :               <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le Code de la sécurité routière;</li> <li>✓ Le Code criminel;</li> <li>✓ Le Code de déontologie des policiers du Québec.</li> </ul> </li> <li>▪ À l'aide de documents didactiques et de référence :               <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Précis de cours : <i>Conduire un véhicule de police</i></li> <li>✓ Précis de cours : <i>Interception d'un véhicule routier</i></li> <li>✓ Modèle provincial de la conduite d'un véhicule de police;</li> <li>✓ Listes de vérification -Techniques de conduite d'un véhicule d'urgence</li> </ul> </li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Utiliser des techniques de conduite adaptées à une interception et à un déplacement d'urgence.	<p>1.1 Utilisation optimale du système ABS lors d'une situation de freinage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Freinage d'urgence en ligne droite sur une chaussée asphaltée</li> <li>✓ Freinage d'urgence sur une chaussée partagée (revêtement différent)</li> <li>✓ Freinage suivi d'un évitement d'obstacle</li> <li>✓ Évitement d'obstacle efficace suivi d'un freinage</li> </ul> <p>1.2 Trajectoire adéquate à l'approche, à l'intérieur et à la sortie d'une courbe</p> <p>1.3 Exécution adéquate des cinq types de demi-tours, incluant le demi-tour dans les entrées et les sorties d'autoroute</p> <p>1.4 Trajectoire adéquate dans un virage serré</p> <p>1.5 Trajectoire appropriée d'un slalom, en marche avant, avec muret</p> <p>1.6 Trajectoire adéquate lors d'un évitement d'obstacle</p>

Éléments de la compétence	Critères de performance
	1.7 Trajectoire appropriée d'un passage étroit 1.8 Trajectoire appropriée d'un slalom, en marche avant, avec poteau 1.9 Trajectoire appropriée d'un slalom, en marche arrière 1.10 Stationnement adéquat en marche avant 1.11 Stationnement adéquat en marche arrière 1.12 Arrêt de précision adéquat 1.13 Stationnement en parallèle adéquat ✓ Côté droit ✓ Côté gauche 1.14 Contrôle adéquat de la dynamique du véhicule lors d'une situation de dérapage à l'aide du système Easdrift®
2. Effectuer des déplacements en situation d'urgence.	2.1 Utilisation judicieuse de l'équipement visuel et sonore 2.2 Conduite sécuritaire d'une seule main en situation de communication radio 2.3 Adaptation constante de la vitesse à la situation 2.4 Traverse sécuritaire des intersections non prioritaires simples et multiples 2.5 Exécution sécuritaire de manœuvres de dépassement d'un véhicule et de changement de voie
3. Exécuter des techniques courantes d'interception.	3.1 Évaluation adéquate de la situation d'interception 3.2 Utilisation appropriée des équipements visuels et sonores 3.3 Adaptation constante de sa vitesse à celle du véhicule à intercepter 3.4 Exécution d'une technique d'interception appropriée en fonction du contexte
4. Apprécier sa conduite.	4.1 Identification précise de ses forces et de ses points à améliorer en regard des critères d'appréciation spécifiques aux techniques de conduite à l'interception d'un véhicule et au déplacement d'urgence 4.2 Identification de moyens appropriés pour atteindre les visées de la compétence et la mise en œuvre de ces moyens
Pour toute la compétence	A. Adoption d'une position de conduite adéquate

<b>Éléments de la compétence</b>	<b>Critères de performance</b>
	<ul style="list-style-type: none"><li>B. Intégration constante des cinq préceptes visuels lors de ses déplacements</li><li>C. Conduite sécuritaire de son véhicule lors des déplacements</li></ul>

## Contenu de la formation

### Responsabilités et philosophie de la conduite d'urgence

#### ▪ Le cadre légal

- ✓ Le *Guide de pratiques policières*
- ✓ Le Code de la sécurité routière
- ✓ Le Code criminel
- ✓ Le Code de déontologie des policiers du Québec

#### ▪ Le modèle provincial de la conduite d'un véhicule de police

#### ▪ La notion de culture de sécurité

### Techniques de conduite

#### ▪ Le freinage d'urgence

- ✓ Le système de freinage ABS
- ✓ L'exploration visuelle
- ✓ La pression sur la pédale
- ✓ La position au volant
- ✓ La position du véhicule
- ✓ L'évitement d'obstacle suivi d'un freinage

#### ▪ La courbe

- ✓ L'exploration visuelle
- ✓ La position d'entrée
- ✓ La position de l'apex
- ✓ La position de sortie
- ✓ Le contrôle du véhicule
- ✓ Le freinage
- ✓ L'accélération
- ✓ Le transfert de masse
- ✓ Le freinage dans la courbe jusqu'à l'apex

#### ▪ Le passage étroit

#### ▪ Le slalom en marche avant et en marche arrière

#### ▪ Le virage serré

#### ▪ Les demi-tours

- ✓ La volte-face
- ✓ Le demi-tour en U aux intersections (par la droite ou par la gauche)
- ✓ Le demi-tour à droite (entrée privée)
- ✓ Le demi-tour à gauche (entrée privée)
- ✓ Le demi-tour dans les entrées et les sorties d'autoroute

#### ▪ Le dérapage

- ✓ Le sous-virage
- ✓ Le survirage
- ✓ Les signes avant-coureurs

- ✓ Le braquage et le contre-braquage

## Interception d'un véhicule

- **Évaluation de la situation d'interception**
  - ✓ L'identification de l'infraction
  - ✓ Endroit sécuritaire d'interception
- **L'utilisation des équipements visuels et sonores**
- **Adaptation de la vitesse**
- **L'exécution d'une technique d'interception**
  - ✓ Choix de la technique
  - ✓ Adaptation selon l'évolution
  - ✓ La procédure d'interception
  - ✓ L'utilisation des fusées éclairantes

## Déplacements en situation d'urgence

- **Les équipements du véhicule**
  - ✓ Les gyrophares
  - ✓ Les types de sirènes
  - ✓ Les équipements radio
- **Le contrôle du véhicule de police**
- **La conduite d'une seule main en situation de communication**
- **L'adaptation de la vitesse à la situation**
- **L'utilisation du micro**
- **Traverse aux intersections non prioritaires**
  - ✓ Les intersections
  - ✓ L'utilisation des gyrophares, des sirènes et de leurs différentes tonalités (wail, yelp et air horn)
  - ✓ L'évaluation de la situation
    - Le droit de passage
    - Le ralentissement ou l'immobilisation
    - La ligne médiane de la voie
    - Les signaux de la main
    - La conduite d'une seule main
- **Le dépassement et les changements de voie**
  - ✓ L'acronyme RACRAM :
    - Les rétroviseurs
    - Les angles morts
    - Les clignotants
    - Les manœuvres
- **Le dépassement et le retour dans sa voie (à la suite du dépassement)**
  - ✓ Les rétroviseurs
  - ✓ Les clignotants
  - ✓ Les angles morts
  - ✓ Les manœuvres

## ▪ Les préceptes de la conduite préventive

### ▪ Les 5 préceptes visuels du système Smith

- ✓ Regarder loin;
- ✓ Maintenir un large champ de vision
- ✓ Garder les yeux en mouvement
- ✓ S'assurer d'être vu
- ✓ Se ménager une issue

### ▪ La position de conduite

### ▪ La vérification du véhicule

### ▪ Les facteurs de risques liés à un véhicule

### ▪ Les facteurs humains

### ▪ Le multitâche et la conduite

### ▪ La conduite commentée

## Démarche didactique

La démarche didactique utilisée dans ce cours est articulée selon les valeurs, les normes et les standards pédagogiques en vigueur à l'École nationale de police du Québec. Elle privilégie une approche visant le développement de compétences professionnelles où l'action, la réflexion et l'entraînement de l'étudiant sont les moteurs de l'apprentissage. Elle attribue au formateur un rôle de supervision et d'accompagnement des apprentissages (*coaching*).

### ■ UN RÔLE ACTIF POUR LES ÉTUDIANTS

À l'image des contrôleurs routiers en exercice qui doivent *conduire un véhicule d'urgence* et qui tiennent un rôle actif dans leur travail, les étudiants inscrits à ce cours sont les principaux agents de leur formation, et cela, dans un environnement d'apprentissage où tout est mis en œuvre pour recréer les tâches et les responsabilités habituelles du contrôleur routier dans ce type d'intervention. Ainsi, tout au long du cours, l'étudiant doit *utiliser des techniques de conduite adaptées à une interception et au déplacement d'urgence, exécuter des techniques courantes d'interception et effectuer des déplacements en situation d'urgence* dans différents contextes. Il doit également *apprécier son intervention*.

C'est donc en exerçant concrètement la compétence à *utiliser un véhicule d'urgence de manière sécuritaire* que les étudiants atteignent progressivement les objectifs d'apprentissage visés par le cours.

### ■ UN RÔLE D'ANIMATEUR ET DE *COACH* POUR LE FORMATEUR

Chacune des activités de conduite réalisées par les étudiants fait l'objet d'une rétroaction animée de façon interactive par les formateurs, en sous-groupe, en groupe ou individuellement. Les rétroactions ont pour principal objectif de mettre en évidence les notions théoriques et techniques à retenir et à réutiliser plus tard durant le cours et d'amener les étudiants à se situer par rapport à leur progression d'apprentissage.

Les formateurs assurent aux étudiants un soutien continu dans leur démarche d'apprentissage, et ce, par différents moyens, notamment par les *feedbacks* personnalisés et collectifs qu'ils transmettent à la suite de leurs observations. De cette façon, les formateurs communiquent régulièrement à chaque étudiant une appréciation formative de ses performances afin qu'il puisse apporter, s'il y a lieu et tout au long de son cheminement, les ajustements qui lui permettront de s'améliorer.

## Activités d'enseignement et d'apprentissage



- ☞ L'ordre des activités du présent plan de cours peut différer de l'ordre de la grille horaire.
- ☞ Les numéros d'activités précédés d'un **C** signifient que ces dites activités réfèrent à du contenu collégial.
- ☞ Les numéros d'activités précédés d'un **E** signifient que ces dites activités réfèrent à du contenu exclusif au programme de formation initiale des contrôleurs routiers.

N°	Titre de l'activité et apprentissages visés	Durée	Élément de compétence
<b>C1</b>	<b>LA CONDUITE PRÉVENTIVE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Situer l'impact des préceptes visuels (système Smith) dans tous ses déplacements.</li> <li>▪ Déterminer des éléments clés d'une culture de sécurité.</li> <li>▪ Déterminer les facteurs pouvant influencer la conduite.</li> <li>▪ S'approprier les éléments clés de la conduite d'un véhicule d'urgence en déplacement d'urgence en les mettant en relation avec les préceptes visuels.</li> <li>▪ S'approprier la démarche de la conduite commentée.</li> </ul>	1 h 30 min	1, 2, 3 et 4
<b>C2</b>	<b>POSITION DE CONDUITE ET ÉQUIPEMENTS D'UN VÉHICULE D'URGENCE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ S'approprier les éléments clés d'une position de conduite adéquate</li> <li>▪ Procéder à l'ajustement des équipements du véhicule d'urgence.</li> </ul>	30 min 3	1, 2 e
<b>C3</b>	<b>ANGLES MORTS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Prendre conscience des impacts liés à la notion des angles morts autour d'un véhicule.</li> <li>▪ Prendre conscience des avantages et inconvénients liés à la vision 360° dans l'ajustement des rétroviseurs extérieurs.</li> </ul>	30 min	1, 2, et 3
<b>C4</b>	<b>PERCEPTION, RÉACTION ET DISTANCE DE FREINAGE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mesurer les impacts associés à la notion du temps de perception et du temps de réaction liée à la conduite d'un véhicule d'urgence, à partir d'une démonstration.</li> </ul>	30 min	1, 2 et 3
<b>C5</b>	<b>ASPECTS LÉGAUX, PHILOSOPHIE ET RESPONSABILITÉS LIÉES À LA CONDUITE D'URGENCE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ S'approprier les principaux aspects légaux liés à la conduite d'un véhicule d'urgence <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ du Code de la sécurité routière, incluant les exemptions de l'article 378;</li> <li>✓ du Code criminel;</li> <li>✓ du Code de déontologie des policiers du Québec</li> <li>✓ et des normes professionnelles;</li> </ul> </li> <li>▪ S'approprier les responsabilités liées à la conduite d'urgence.</li> <li>▪ S'approprier la philosophie de la conduite d'urgence en vue de l'intégrer à sa propre conduite d'un véhicule d'urgence.</li> </ul>	1 h 30	2, 3 et 4
<b>C6</b>	<b>INTRODUCTION À LA CONDUITE COMMENTÉE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Effectuer de la conduite commentée lors de déplacement sur le réseau routier.</li> <li>▪ Intégrer les 5 préceptes visuels du système Smith à la conduite d'un véhicule d'urgence.</li> <li>▪ Évaluer les dangers reliés à la circulation routière.</li> </ul>	3 h 30	1 et 4
<b>C7</b>	<b>PARCOURS DE FIGURES DE PRÉCISION</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ S'approprier les éléments techniques liés à la réalisation un parcours de conduite comportant neuf figures de précision.</li> <li>▪ Intégrer les 5 préceptes visuels du système Smith à la conduite d'un véhicule d'urgence.</li> </ul>	45 min	1 et 4
<b>C8</b>	<b>PARCOURS DE FIGURES DE PRÉCISION</b>	45 min	1 et 4

N°	Titre de l'activité et apprentissages visés	Durée	Élément de compétence
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ S'approprier les éléments techniques liés à la réalisation un parcours de conduite comportant neuf figures de précision.</li> <li>▪ Intégrer les 5 préceptes visuels du système Smith à la conduite d'un véhicule d'urgence.</li> </ul>		
<b>C9</b>	<p><b>PARCOURS DE FIGURES DE PRÉCISION 3 (L'EXERCICE DU MICHIGAN)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Poursuivre le développement des habiletés liées à la réalisation d'un parcours de figures de précision</li> <li>▪ Intégrer les 5 préceptes visuels du système Smith à la conduite d'un véhicule d'urgence.</li> </ul>	45 min	1 et 4
<b>C10</b>	<p><b>PARCOURS DE FIGURES DE PRÉCISION 4</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Raffiner ses habiletés de conduite en réalisant un parcours de conduite comportant neuf figures de précision.</li> <li>▪ Intégrer les 5 préceptes visuels du système Smith à la conduite d'un véhicule d'urgence.</li> </ul>	45 min	1 et 4
<b>C11</b>	<p><b>PARCOURS DE FIGURES DE PRÉCISION 5</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Raffiner ses habiletés de conduite en réalisant un parcours de conduite comportant neuf figures de précision.</li> <li>▪ Intégrer les 5 préceptes visuels du système Smith à la conduite d'un véhicule d'urgence.</li> </ul>	45 min	1 et 4
<b>E1</b>	<p><b>LES FUSÉES ROUTIÈRES ET LES FLÈCHES DIRECTIONNELLES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Se familiariser à l'utilisation des fusées routières : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Allumer – Installer – Éteindre</li> </ul> </li> <li>▪ S'approprier le fonctionnement des flèches directionnelles.</li> </ul>	30 min	3
<b>E3</b>	<p><b>DEMI-TOUR SUR AUTOROUTE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ S'approprier les étapes associées à l'exécution d'un demi-tour dans une entrée et dans une sortie d'autoroute.</li> <li>▪ Intégrer les 5 préceptes visuels du système Smith à la conduite d'un véhicule d'urgence.</li> </ul>	3 h 30	1
<b>E4</b>	<p><b>INTERCEPTION D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE 1</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ S'approprier les notions théoriques associées à l'interception par l'arrière d'un véhicule automobile.</li> </ul>	30 min	3
<b>E5</b>	<p><b>INTERCEPTION D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE 2</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Procéder à l'interception par l'arrière d'un véhicule automobile.</li> <li>▪ Utiliser les codes radio lors d'une interception d'un véhicule automobile.</li> <li>▪ Utiliser les équipements du véhicule d'urgence.</li> <li>▪ Intégrer les 5 préceptes visuels du système Smith à la conduite d'un véhicule d'urgence.</li> </ul>	3 h 30	1, 2, 3 et 4
<b>E6</b>	<p><b>INTERCEPTION D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE 3</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Poursuivre le développement des habiletés associées : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ À l'interception par l'arrière d'un véhicule automobile.</li> <li>✓ À l'exécution d'un demi-tour approprié à la situation.</li> <li>✓ À l'utilisation des codes radio lors d'une interception d'un véhicule automobile.</li> <li>✓ À l'utilisation des équipements du véhicule d'urgence.</li> </ul> </li> <li>▪ Intégrer les 5 préceptes visuels du système Smith à la conduite d'un véhicule d'urgence.</li> </ul>	3 h 30	1, 2, 3 et 4
<b>En ligne</b>	<p><b>ACTIVITÉ PRÉPARATOIRE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ S'approprier les éléments clés du Modèle provincial sur la conduite d'un véhicule de police (P1 et 2)</li> </ul>	1 h 15	
<b>1</b>	<p><b>ACCUEIL ET PARAMÈTRES DE LA FORMATION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Se familiariser avec les paramètres du cours (compétence visée, déroulement, évaluation, documentation, etc.).</li> </ul>	1 h	s.o.

N°	Titre de l'activité et apprentissages visés	Durée	Élément de compétence
2	<b>LE MODÈLE PROVINCIAL SUR LA CONDUITE D'UN VÉHICULE DE POLICE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Raffiner sa compréhension du modèle provincial sur la conduite d'un véhicule de police.</li> <li>▪ À partir de courts appels simulant une communication avec un centre de répartition analyser l'appel à l'aide du modèle.</li> </ul>	1 h	2 et 3
3	<b>LE SIMULATEUR 1 – INITIATION AU SIMULATEUR</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Se familiariser avec les paramètres du simulateur de conduite.</li> <li>▪ Développer les habiletés d'observation nécessaires à la patrouille.</li> </ul>	2 h	2 et 4
4	<b>LE CIRCUIT ROUTIER</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Se familiariser avec les paramètres du circuit de Mirabel</li> </ul>	45 min	s.o.
5	<b>DEMI-TOURS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Exécuter les techniques du demi-tour : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La volte-face;</li> <li>✓ En U dans une intersection par la droite et par la gauche;</li> <li>✓ Dans une entrée à droite et à gauche.</li> </ul> </li> <li>▪ Intégrer les 5 préceptes visuels du système Smith à la conduite d'un véhicule d'urgence.</li> <li>▪ Établir des liens entre les connaissances sous-jacentes à l'exécution des cinq types de demi-tours et sa performance.</li> </ul>	45 min	1 et 4
6	<b>SITUATION DE FREINAGE (LIGNE DROITE)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Appliquer en ligne droite des techniques de freinage à l'aide du système ABS selon des vitesses variées.</li> <li>▪ Intégrer les 5 préceptes visuels du systèmes Smith à la conduite de son véhicule.</li> <li>▪ Établir des liens entre les connaissances sous-jacentes aux techniques de freinage et sa performance</li> </ul>	45 min	1 et 4
6A	<b>SITUATION DE FREINAGE (CHAUSSÉE PARTAGÉE)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Se familiariser à une situation de freinage sur une chaussée partagée (revêtement différent), selon des vitesses variées, en utilisant efficacement le système de freinage ABS ».</li> <li>▪ Intégrer les 5 préceptes visuels du systèmes Smith à la conduite de son véhicule.</li> <li>▪ Établir des liens entre les connaissances sous-jacentes aux techniques de freinage et sa performance</li> </ul>	45 min	1 et 4
6B	<b>SITUATION DE FREINAGE (FREINAGE ET ÉVITEMENT)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Se familiariser à une situation de freinage lors d'un évitement d'obstacle selon des vitesses variées.</li> <li>▪ Intégrer les 5 préceptes visuels du systèmes Smith à la conduite de son véhicule..</li> <li>▪ Établir des liens entre les connaissances sous-jacentes aux techniques de freinage et sa performance</li> </ul>	45 min	1 et 4
8	<b>SIMULATEUR 2 - LA TRAVERSE D'INTERSECTION NON PRIORITAIRE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Se familiariser avec le protocole relatif à la traversée d'intersections non prioritaires simples et multiples.</li> <li>▪ Conduire d'une seule main.</li> </ul>	2 h	2 et 4

N°	Titre de l'activité et apprentissages visés	Durée	Élément de compétence
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Maintenir des communications radio.</li> <li>▪ Poursuivre le développement des habiletés d'observation nécessaires à la patrouille.</li> </ul>		
9	<p><b>TRAJECTOIRE DE COURBE 1</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ S'approprier des éléments associés à la trajectoire de courbe.</li> <li>▪ Appliquer des éléments fondamentaux associés à la trajectoire de courbe soit :               <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'exploration visuelle à l'approche d'une courbe,</li> <li>✓ Le freinage progressif en ligne de droite,</li> <li>✓ La stabilisation de la vitesse à l'intérieur de la courbe</li> <li>✓ L'accélération à la sortie de la courbe.</li> </ul> </li> <li>▪ Intégrer les 5 préceptes visuels du systèmes Smith à la conduite de son véhicule.</li> <li>▪ Établir des liens entre les connaissances sous-jacentes aux techniques de freinage dans une courbe et sa performance.</li> </ul> <p><b>Note</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Cette activité comprend une partie théorique de 30 minutes</li> </ul>	1 h 15 min	1 et 4
10	<p><b>TRAJECTOIRE DE COURBE 2</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Poursuivre le développement des apprentissages associées aux éléments essentiels de la trajectoire de courbe, soit :               <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'exploration visuelle à l'approche d'une courbe,</li> <li>✓ Le freinage progressif en ligne de droite,</li> <li>✓ La stabilisation de la vitesse à l'intérieur de la courbe</li> <li>✓ L'accélération à la sortie de la courbe.</li> </ul> </li> <li>▪ Intégrer les 5 préceptes visuels du systèmes Smith à la conduite de son véhicule.</li> <li>▪ Établir des liens entre les connaissances sous-jacentes aux techniques de freinage dans une courbe et sa performance.</li> </ul>	45 min	1, et 4
11	<p><b>ÉVITEMENT D'OBSTACLE SUIVI D'UN FREINAGE (FEUX DE CIRCULATION)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Effectuer une manœuvre d'évitement d'obstacle suivi d'un arrêt complet freinage à l'aide du système de freinage ABS.</li> <li>▪ Intégrer les 5 préceptes visuels du systèmes Smith à la conduite de son véhicule.</li> <li>▪ Prendre conscience des impacts liés à la notion du temps de perception et du temps de réaction associé à la conduite d'un véhicule d'urgence.</li> <li>▪ Établir des liens entre les connaissances sous-jacentes aux techniques à la manœuvre d'évitement, à la dynamique d'un véhicule et au temps de perception/réaction.</li> </ul>	45 min	1 et 4
12	<p><b>TRAJECTOIRE DE COURBE 3</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Poursuivre le développement des habiletés liées à la technique de courbe en maximisant les espaces afin de favoriser une trajectoire de courbe respectant les éléments suivants :               <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'approche, l'exploration visuelle, le freinage progressif et la position d'entrée de la courbe;</li> <li>✓ La stabilisation de la vitesse et le positionnement à l'intérieur de la courbe (l'apex);</li> <li>✓ L'accélération et la position de sortie de la courbe.</li> </ul> </li> <li>▪ Intégrer les 5 préceptes visuels du système Smith à la conduite d'un véhicule d'urgence</li> <li>▪ Établir des liens entre les connaissances sous-jacentes à la trajectoire de courbe et sa performance.</li> </ul>	45 min	1 et 4

N°	Titre de l'activité et apprentissages visés	Durée	Élément de compétence
14	<b>PRÉVENTION D'UN SURVIRAGE – CAUSE ET SIGNES AVANT-COUREURS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Distinguer les causes d'une situation de survirage, ses signes avant-coureurs</li> <li>▪ Se familiariser à des manœuvres de conduite visant le contrôle du véhicule</li> <li>▪ Intégrer les 5 préceptes visuels du système Smith à la conduite d'un véhicule d'urgence</li> <li>▪ Établir des liens entre les connaissances sous-jacentes à la dynamique d'un véhicule et sa performance.</li> </ul>	45 min	1 et 4
15	<b>TRAJECTOIRE DE COURBES 4</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Raffiner ses habiletés liées à la trajectoire de courbe.</li> <li>▪ Intégrer les 5 préceptes visuels du système Smith à la conduite d'un véhicule d'urgence</li> <li>▪ Établir des liens entre les connaissances sous-jacentes à la dynamique d'un véhicule et sa performance.</li> </ul>	1 h 15	1 et 4
16	<b>LES DEMI-TOURS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Raffiner ses habiletés dans l'exécution de demi-tours à l'extérieur du circuit.</li> </ul>	45 min	1 et 4
19A	<b>LE DÉPLACEMENT D'URGENCE ET LA TRAVERSE D'INTERSECTION, LE DÉPASSEMENT ET LE CHANGEMENT DE VOIE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ S'approprier les notions théoriques associées au le protocole de la traverse aux intersections non prioritaires simples et multiples.</li> <li>▪ S'approprier les notions théoriques associées au le protocole de dépassement et de changement de voie.</li> </ul>	30 min	2 et 4
19B	<b>DÉPLACEMENT D'URGENCE : TRAVERSE D'INTERSECTION NON PRIORITAIRE, LE DÉPASSEMENT ET LE CHANGEMENT DE VOIE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Appliquer le protocole relatif à la traversée d'intersections non prioritaires simples et multiples.</li> <li>▪ Se déplacer à une vitesse adaptée à la situation.</li> <li>▪ Conduire d'une seule main.</li> <li>▪ Effectuer des dépassements et des changements de voie.</li> <li>▪ Intégrer les 5 préceptes visuels du système Smith à la conduite d'un véhicule d'urgence</li> <li>▪ Établir des liens entre les connaissances sous-jacentes au déplacement d'urgence et sa performance.</li> </ul>	3 h	1, 2 et 4
19C	<b>DÉPLACEMENT D'URGENCE : TRAVERSE D'INTERSECTION NON PRIORITAIRE, LE DÉPASSEMENT ET LE CHANGEMENT DE VOIE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Raffiner ses habiletés associées à l'application du protocole relatif à la traversée d'intersections non prioritaires simples et multiples.</li> <li>▪ Se déplacer à une vitesse adaptée à la situation.</li> <li>▪ Conduire d'une seule main.</li> <li>▪ Raffiner ses habiletés associées aux manœuvres de dépassements et de changements de voie.</li> <li>▪ Intégrer les 5 préceptes visuels du système Smith à la conduite d'un véhicule d'urgence</li> <li>▪ Établir des liens entre les connaissances sous-jacentes au déplacement d'urgence et sa performance.</li> </ul>	45 min	1 et 4
20	<b>ÉPREUVE FORMATIVE (COMPREND UNE INTERCEPTION)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mesurer sa progression vers l'atteinte des standards liés <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Aux déplacements d'urgence.</li> </ul> </li> </ul>	3 h	1, 4 et 5

N°	Titre de l'activité et apprentissages visés	Durée	Élément de compétence
	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Au parcours de précision de l'épreuve certificative.</li> <li>✓ À l'interception du véhicule à risque faible (incluant un demi-tour)</li> </ul>		
21	<b>ÉPREUVE CERTIFICATIVE (3 PARTIES)</b>		
	<b>Partie 1</b> - Épreuve de connaissances	1 h	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Démontrer son degré de maîtrise des connaissances associées à la compétence</li> </ul>		
	<b>Partie 2</b> – Interception d'un véhicule à risque faible		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Procéder à l'interception d'un véhicule selon les pouvoirs et devoirs du contrôleur routier</li> </ul>		1, 2, 3
	<b>Partie 3</b> – Le déplacement d'urgence	3 h	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Démontrer son degré de maîtrise de la compétence <i>Conduire un véhicule d'urgence</i></li> </ul>		

## Évaluation

L'évaluation de la compétence *Conduire un véhicule d'urgence* permettra à l'étudiant de démontrer son degré de maîtrise des différentes habiletés et techniques développées lors de sa formation. Cette évaluation se déroulera au cours d'une épreuve certificative comportant trois parties :

### **Partie 1 – Épreuve de connaissances**

Cette partie permettra de mesurer la compréhension de l'étudiant relative à un ensemble de connaissances théoriques liées à l'utilisation d'un véhicule d'urgence ainsi qu'à la dimension légale.

### **Seuil de réussite de la partie 1**

Le seuil de réussite pour cette partie de l'épreuve est établi à 60 %. Cependant, l'échec de cette partie n'entraîne pas nécessairement l'échec de la compétence. Le résultat obtenu sera pris en compte dans le résultat final puisqu'il sera additionné à celui des parties 2 et 3.

### **Partie 2 – Déplacement de véhicule en situation d'urgence**

Cette épreuve permettra à l'étudiant d'effectuer un déplacement d'urgence en utilisant un ensemble de techniques de conduite nécessaires à ce déplacement. Cette partie inclut également la réalisation d'un parcours de figures de précision.

Par ailleurs, il importe de préciser que les standards de réussite sont établis en tenant compte que l'épreuve se déroule sur une chaussée sèche, sans pluie, sans neige et sans glace. Lorsque l'épreuve certificative se déroulera et que les conditions météorologiques seront telles que l'ensemble des standards pourraient ne pas être atteints, l'équipe d'instructeurs tiendra compte de ces conditions dans l'appréciation de la compétence.

### **Seuil de réussite des parties 2**

Le seuil de réussite pour cette partie de l'épreuve est établi à 60 %. La réussite de la partie est essentielle à l'atteinte de la compétence. Conséquemment, l'échec de la partie 2 de l'épreuve entraînera l'échec de la compétence.

#### **▪ Conditions de réussite de l'épreuve**

En plus d'exiger la réussite de la partie 2 de l'épreuve, l'étudiant doit avoir obtenu un seuil de réussite de 60 % cumulé pour les 2 parties. Dans le cas où un étudiant ne répondrait pas à l'une ou l'autre de ces conditions, il devra alors se soumettre à une formation d'appoint et à la reprise de la ou des parties échouées.

#### **▪ Pondération de l'épreuve certificative**

- **Partie 1** *Épreuve de connaissance* : 20 %
- **Parties 2** *Déplacement de véhicule en situation d'urgence* : 80 %

Au terme de la formation, l'étudiant recevra un relevé de notes présentant un résultat en pourcentage en vertu du Règlement sur le régime des études en vigueur à l'École nationale de police

du Québec. Ce résultat est accompagné d'un bref descriptif du **niveau de maîtrise de la compétence** atteint au terme du cours. La note de passage est établie à 60 %. Les résultats de l'évaluation finale sont exprimés dans le guide de cotation suivant.

<b>GUIDE DE COTATION</b>			
%	Cotes	Niveaux de maîtrise de la compétence	Définitions
90-100 %	A+	<b>Niveau SUPÉRIEUR</b>	L'étudiant dépasse avec distinction et sans ambiguïté le seuil exigé pour les critères associés à la compétence.
87-89 %	A		
84-86 %	A-		
81-83 %	B+	<b>Niveau TRÈS SATISFAISANT</b>	L'étudiant atteint de façon convaincante les critères associés à la compétence.
78-80 %	B		
75-77 %	B-		
72-74 %	C+	<b>Niveau SATISFAISANT</b>	L'étudiant atteint de façon acceptable les critères associés à la compétence. Sa performance à certains critères devra toutefois être améliorée.
69-71 %	C		
66-68	C-		
63-65 %	D+	<b>Niveau MINIMAL</b>	L'étudiant atteint de façon minimale les critères associés à la compétence. Cette dernière est toutefois à consolider.
60-62 %	D		
0-59 %	E	<b>Niveau INSUFFISANT</b>	L'étudiant n'a pas acquis la compétence visée par le cours. Un ou plusieurs critères n'ont pas été atteints. Cette cote entraîne l'échec; une reprise doit être envisagée.

**École nationale  
de police**

**Québec** 

350, rue Marguerite-D'Youville  
Nicolet (Québec) J3T 1X4